

MAIRIE
LE BOULLAY-MIVOYE
2 rue de la Mairie
28210-LE BOULLAY-MIVOYE

Tél. : 02.37.38.36.09
mairie.boullay.mivoye@orange.fr

Le Boullay-Mivoye, le 16 mars 2026

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs les élus,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **vendredi 20 mars 2026 à 19 h 30** à la salle polyvalente – 2 rue de la Mairie

ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier procès-verbal du 03 mars 2026
- Installation du nouveau Conseil Municipal
- Délibération : élection du Maire
- Délibération : détermination du nombre des postes d'adjoints
- Délibération : élection des adjoints au Maire
- Délibération : fixation des indemnités des élus
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Désignation des membres aux commissions communales
- Délibération : élection des délégués du SIRP
- Délibération : élection des délégués au syndicat Eure et Loir Ingénierie
- Délibération : élection des délégués à Territoire d'Energie Eure-et-Loir
- Délibération : élection des délégués au syndicat des Eaux de Ruffin
- Modification définitive du lieu de réunion du Conseil Municipal (salle polyvalente au 2 rue de la Mairie)
- Lecture et remise d'une copie de la « charte des élus »
- Informations diverses

Le Maire
Stéphane HUET

